



**POSTAUX  
DE PARIS**

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications  
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03  
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27  
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@wanadoo.fr

Paris, le 11 Avril 2014



## **SECTION PARIS 10 PDC**

# **SPÉCIAL REORG PARIS 10 PDC**

### **“Négociations” avec la Direction locale ?... Rien de bon !**

- 14 quartiers supprimés à la piétonne
- 4 motorisées supprimées
- 5 lignes supprimées
- 3 postes supprimés au tri/manutention
- 2 postes supprimés à la Cabine

**Avec en plus une baisse substantielle du volant de remplacement.**

8 avril vote pour les scénarios.

C'est évidemment le scénario le moins pire qui l'a emporté et maintenant la Direction pense que la réorganisation va passer comme une lettre à la Poste...

En réalité, **c'est une véritable hécatombe que le personnel de Paris 10 ne peut pas accepter** car ce serait préjudiciable à la qualité de service à nos conditions de travail et à notre santé.

### **Nous ne nous laisserons pas faire sans réagir !...**

On peut toujours se dire que ça pourrait être pire, on peut se dire que ce n'est pas si mal et qu'ils ont été bien gentils avec nous, (*argument de la Direction*), mais la méthode Coué ça ne marche pas, ça ne résout rien...

**Les découpages sont faits en dépit du bon sens, les déséquilibres sont criants et les parcours aberrants.**

**Même en tournant le problème dans tous les sens, même avec beaucoup d'imagination, il est impossible de ne pas voir que nous aurons des quartiers de galère qui seront quasi équivalents à la séca actuelle et la séca deviendra la super-séca.**

**Par conséquent, nous déclarons que :**

- Nous n'acceptons pas l'hécatombe des suppressions de postes.
- Nous n'acceptons pas la mise en place de tournées vélos qui ne conviennent pas à la distribution dans Paris et qui ont pour but de supprimer à terme les lignes de transport de personnel.
- Nous n'acceptons pas la suppression des motorisées avec transfert de leur charge sur les quartiers piétons et sur les lignes.
- Nous n'acceptons pas que la prise de service des lignes se fasse à 6h15 alors que ce n'est pas justifié.
- Nous n'acceptons pas le principe d'un examen de tri pour tous aux lignes.
- Nous n'acceptons pas la sécabilité inopinée.
- Nous n'acceptons pas les contrôles médicaux à domicile
- Nous ne voulons pas que l'on nous sous-estime au point de nous présenter un scénario à 60 quartiers avec la mention « *sans sécabilité* » alors qu'en réalité c'est « *la sécabilité tous les jours* ».
- Nous n'acceptons pas de devoir payer des PV de stationnement alors que nous sommes obligés de nous garer pour faire notre travail.
- Nous ne voulons pas que l'on nous suggère de prendre prématurément notre retraite alors que d'une part nous n'avons pas nos annuités et que d'autre part on nous oblige à cotiser toujours plus.
- Nous ne voulons pas qu'après des années de service, le dos esquiné par une sacoche trop lourde, on nous fasse remarquer que l'on est trop souvent en arrêt, que ça pose problème et que l'on a rien d'autre à nous proposer (*hormis la porte*).
- Les Agents ont l'impression que La Poste se moque d'eux quand elle leur propose un service d'écoute et de soutien psychologique.

**En outre, de nombreuses questions demeurent sans réponses.**

- Pourquoi les lignes 17 et 24 n'ont-elles pas été attribuées lors de la vente d'octobre 2013 alors qu'elles auraient dû l'être conformément aux textes officiels ?
- Pourquoi la ligne 24 (*ligne support*), qui était encore en vente en octobre 2013 a-t-elle purement et simplement disparu du paysage (*elle serait fort utile pour les syndicats*) ?

- Pourquoi les réclamations en bonne et due forme qui ont été adressées à la Direction à ce sujet à l'issue des ventes sont-elles restées sans réponses ?
- Pourquoi n'y a-t-il jamais de remplacement temporaire aux lignes pour les absences de longue durée (*sécabilité permanente*) ?
- Pourquoi les deux attributions sur les lignes 5 et 19 lors de la vente du 25 mars n'ont-elles pas été effectives le 8 avril lors de la prise des quartiers ?
- Pourquoi infliger systématiquement des sanctions en lieu et place d'un réel dialogue social et d'une concertation constante avec les agents concernés par une modification de leurs tâches ?
- Et enfin pourquoi lors de la prochaine vente générale n'y aura-t-il que 84 agents pouvant acheter, alors qu'il y aura pas moins de 95 positions à vendre (*76 piétonnes +19 lignes*) ?

**Il y aura donc déjà au début de la nouvelle organisation au minimum 11 positions invendues, ça promet pour la suite...**

**On peut se demander où on va, lorsque ceux qui exigent de nous le respect des règles ne les respectent pas eux-mêmes ?**

**La situation à Paris 10 est d'autant plus tendue ces derniers temps que face à cette situation délétère, le ton monte et les sanctions pleuvent.**

**Ce qu'ils appellent REFORMES consiste à supprimer les emplois, réduire le pouvoir d'achat, dégrader la qualité de service et les conditions de travail aux dépens de notre santé et du service public...**

## **Les vraies négociations ne commenceront que lorsque nous serons en grève, nombreux, unis et déterminés à les faire reculer.**



### Bulletin d'Adhésion

**Je soussigné(e), déclare adhérer à la Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications CGT 263, Rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex**

Mme  Mlle  Mr NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Adresse Mail : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

N° de Sécurité Sociale : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Entreprise : \_\_\_\_\_

Site et ville : \_\_\_\_\_

Classifications (1) : Employé, Technicien, AM, Cadres, \_\_\_\_\_ Grade : \_\_\_\_\_

Fonction / Métier : \_\_\_\_\_ Indice ou coefficient : \_\_\_\_\_ Salaire net : \_\_\_\_\_

Année d'entrée aux PTT ou dans l'entreprise : \_\_\_\_\_ Date de Naissance : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Temps Complet  Temps Partiel

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Je désire le prélèvement automatique de mes cotisations OUI  NON

(1) Rayer les mentions inutiles



### Codifications

(à remplir par le Syndicat)

Syndicat Départemental : \_\_\_\_\_

Section : \_\_\_\_\_

Activités Postales

Activités Télécom

**Catégories**

Cadres

Retraités

Pré-retraités

Fonctionnaire

CDI

Autres : \_\_\_\_\_

**Activités**

Commerciale

Gestion

Technique

Acheminement

Distribution

Coils

Guichet

Service Financier

Informatique

Centre d'Appel

**Cotisation Mensuelle 1 %**